

B.

Depêche envoyée de Chambéry
 le 10 mai à heures 15 minutes
 du soir —

La Savoie ne sera pas
 démembrée, il y aura deux
 départements, la cour d'appel
 de Chambéry sera maintenue
 Une assurance formelle
 nous est donnée sur ces points
 d'une source officielle.

Depêche publiée par le
 Courrier des Alpes, dans la
 Journée de hier en supplément

